



Recherche d'un nouveau membre pour le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité est à la recherche d'un nouveau **membre pour son comité consultatif d'urbanisme**.

Rôle du comité consultatif d'urbanisme : Le CCU est chargé d'étudier les demandes (rénovation, démolition, construction, dérogation mineure, etc.) et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur des sujets relatifs à l'urbanisme, le zonage, le lotissement, etc. Les CCU sont composés de personnes élues et de personnes qui résident dans la municipalité.

Mandat d'un membre : Le mandat d'un membre du CCU est d'une durée de deux (2) ans, renouvelable.

Fréquence : Selon les demandes déposées, environ une rencontre par année.

Rémunération : 45,00\$ par rencontre.

Si le défi vous intéresse, veuillez adresser un courriel qui explique vos motivations au conseil municipal de la municipalité et ce, avant le 3 mai 2024, par courriel à la direction au mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca.